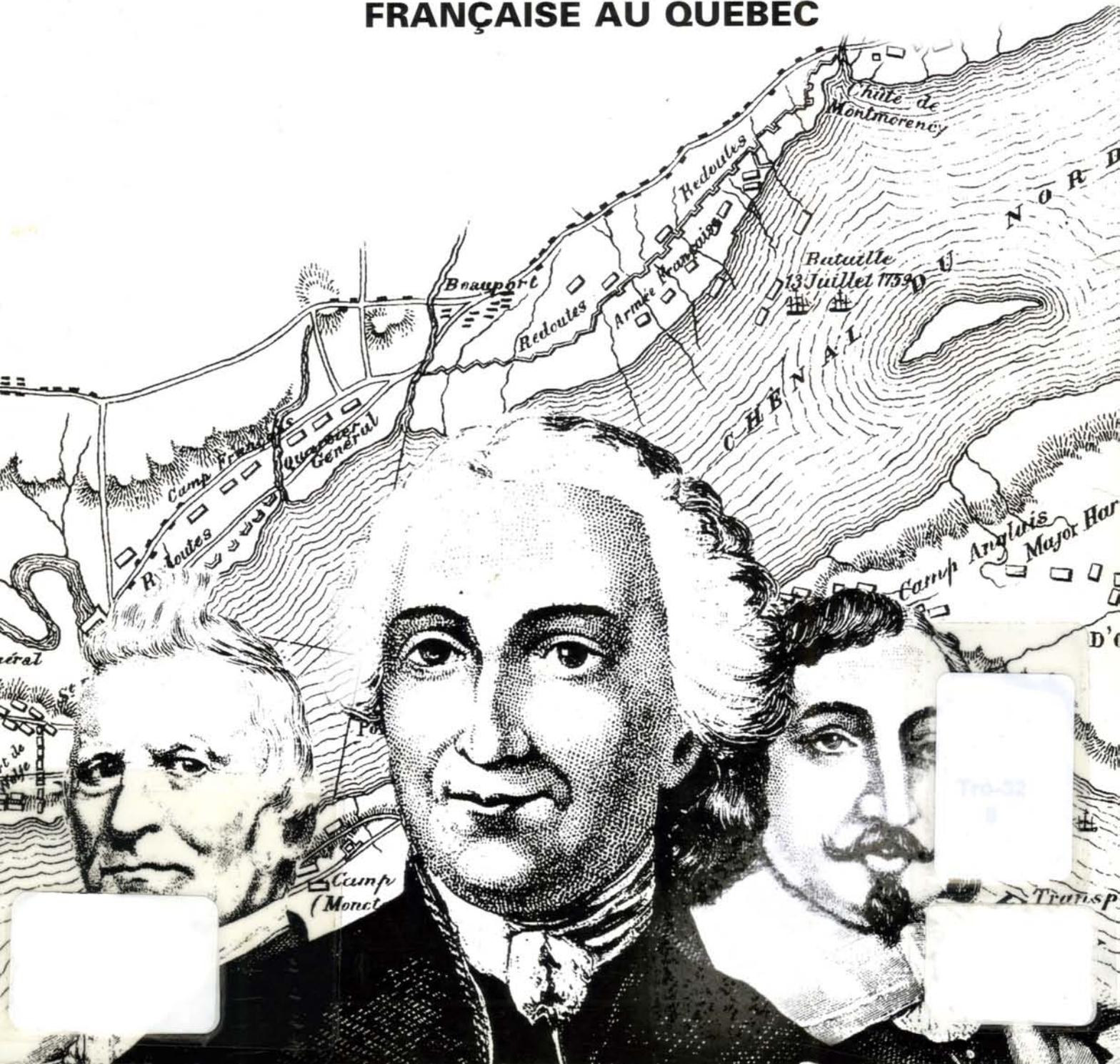


LA BELLE HISTOIRE

HISTOIRE DE LA LANGUE
FRANÇAISE AU QUÉBEC



ERRATA

- p. 28 " Les colonies anglaises prennent..." doit se lire
" L'Angleterre prend..." .
- p.41 " En 1848, le gouverneur de l'Angleterre..." doit se lire
"...le gouverneur nommé par l'Angleterre..." .

La Belle Histoire

Histoire de la langue française au Québec
Recueil de textes

La Jarnigoine
2000

La réalisation de ce document a été rendue possible grâce au Programme d'Initiatives Fédérales - Provinciales Conjointes en matière d'Alphabétisation.

Recherche et coordination

Ariane Daneault, Clode Lamarre

Rédaction des textes

Ariane Daneault, Clode Lamarre

Conception et mise en pages

Pierre Lachance

Collaboration

Nora Hague, Musée McCord
Carole Richot, Archives Nationales du Québec
Pauline Poulin

Réviseur historique

Martin Bouchard

Révisseuse linguistique

Michèle David

Nous tenons à remercier les participants du niveau avancé ainsi que les participants d'alpha-francisation de La Jarnigoine qui ont bien voulu nous faire part de leurs commentaires.

Distribution

La Jarnigoine
7445, rue St-Denis
Montréal, Québec
H2R 2E5
Téléphone : (514) 273-6683
Télécopieur : (514) 273-6668

DÉPÔT LÉGAL : 4^{ème} TRIMESTRE 2000
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

ISBN 2-9803131-7-3

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
INTRODUCTION	2
LA NOUVELLE-FRANCE	
Les autochtones	5
Le but des grandes explorations	5
Les voyages de Jacques Cartier	8
Samuel de Champlain	11
Paul de Chomedey de Maisonneuve	15
Jean Talon	17
LA CONQUÊTE	
Les batailles et la Conquête	24
Situation difficile	30
L'Acte de Québec	32
L'Acte constitutionnel	33
Les Patriotes	36
Lord Durham	38
L'Acte d'Union	40
LA CONFÉDÉRATION	
Le Québec dans la Confédération	44
La révolution industrielle	46
LE QUÉBEC MODERNE	
La révolution tranquille	52
1970 à nos jours	54
CONCLUSION	60
BIBLIOGRAPHIE	61

PRÉSENTATION

Ce recueil de textes a été conçu afin de raconter l'histoire de la langue française au Québec.

Il s'adresse aux gens inscrits en alpha-francisation et qui ont de la difficulté à comprendre comment le français est devenu la langue officielle du Québec.

Il s'adresse aussi aux participants en démarche d'alphabétisation de niveau intermédiaire ou avancé et qui ont peu de connaissances sur l'histoire du Québec.

Nous pensons qu'un tel outil servira à développer une conscience historique par rapport au fait français qui existe au Québec.

Ce document facilitera la compréhension des enjeux sur la langue au Québec sans pour autant avoir la prétention de traiter en profondeur la question de la langue.

Le fait de parler français définit notre identité et trace les contours de notre histoire. Mais... connaissons-nous bien cette histoire?

INTRODUCTION

Pourquoi parle-t-on français au Québec ?
Pourquoi le Québec est-il la seule province au Canada
où il y a une majorité de francophones ?
Le français, cette belle langue, a une histoire bien à elle.

À l'aide de ce recueil de textes, nous nous proposons de vous faire
connaître cette belle histoire écrite en langage simple et accessible.

Vous y découvrirez comment la langue française a traversé les siècles,
de la Nouvelle-France à aujourd'hui, et vous comprendrez pourquoi
les Québécois tiennent autant à leur langue.

Bonne lecture et bonne découverte...

LA NOUVELLE-FRANCE





LES AUTOCHTONES

Dix mille ans avant Jésus-Christ, les premiers habitants du Canada arrivent.

Ils viennent de la Sibérie, une région située en Asie.

Pour traverser au Canada, ils passent par le détroit de Béring.

Ces gens sont appelés les autochtones.

Dans l'Est du Canada, on retrouve trois groupes d'autochtones : les Inuits, les Iroquois et les Algonquins.

Les Inuits habitent le Nord du Canada.

Les Iroquois vivent près du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs.

Les Algonquins occupent l'Est et le Centre du Canada.

LE BUT DES GRANDES EXPLORATIONS

Le but des grandes explorations des Européens est la découverte d'un passage vers l'Asie.

À cette époque, les produits d'Asie, comme l'or, les épices et la soie sont très en demande en Europe.

La route qui passe par l'Est est très longue.

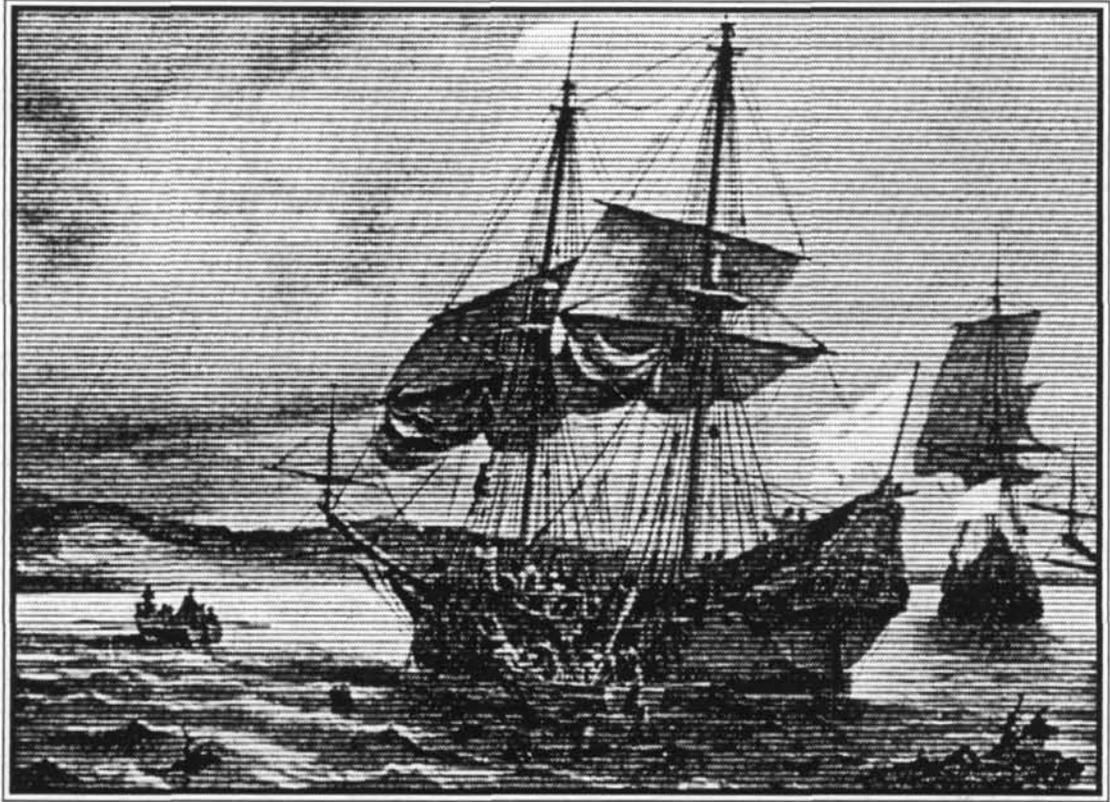
Les vendeurs turcs contrôlent le commerce.

Ils font monter les prix.

Les Européens partent à la recherche d'une nouvelle route vers les Indes en passant par l'Ouest.



Jacques Cartier



**Arrivée de
Jacques Cartier
à Stadacona**

LES VOYAGES DE JACQUES CARTIER

LE PREMIER VOYAGE 1534

En 1534, le roi de France, François 1er, nomme Jacques Cartier chef d'expédition.

Il a pour mission de découvrir un passage vers les Indes.

À son premier voyage, Cartier plante une croix à Gaspé.

Il prend possession du nouveau territoire au nom du roi de France.

Le territoire découvert s'appellera la Nouvelle-France.

Jacques Cartier rencontre les Iroquois.

Il repart en France.

LE DEUXIÈME VOYAGE 1535-1536

En 1535, Jacques Cartier se rend à Stadacona (Québec) et à Hochelaga (Montréal) avec l'aide de deux Iroquois.

Il passe l'hiver au Canada.

Ce deuxième voyage permet à Cartier de connaître les villages amérindiens et le fleuve Saint-Laurent.

Jacques Cartier retourne en France accompagné de dix Iroquois.

Il promet de les ramener.

Les Iroquois, malades, meurent tous en France.

LE TROISIÈME VOYAGE 1541-1542

Les relations avec les Iroquois ne sont plus possibles.
Jacques Cartier leur a menti.

Les dix Iroquois ne sont pas revenus.

En 1541, le dernier voyage de Jacques Cartier est un échec.

Il ne trouve pas la route vers les Indes.

Il ne réussit pas à établir une colonie.

Il n'arrive pas à évangéliser les Amérindiens.

Le roi décide de laisser tomber la colonie.

Il faut attendre près de 60 ans pour que les Français
ne reviennent au Canada.



Samuel de Champlain

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Père de la Nouvelle-France

Champlain est né en France.

Il arrive à Stadacona (Québec) en 1603.

Il explore le Saguenay et les côtes de la Gaspésie.

Il cherche l'endroit idéal pour établir une colonie.

Il le trouve.

Il fonde une colonie à Québec en 1608.

Champlain est ami avec les Hurons, les Montagnais et les Algonquins.

Il veut les convertir à la religion catholique.

Les Iroquois sont maintenant une tribu ennemie à cause de Cartier.

Champlain travaille très fort pour la nouvelle colonie.

Il développe l'agriculture.

Il organise la traite des fourrures.

Il fonde des postes de traite aux bons endroits.

En 1613, Champlain contrôle la traite des fourrures.

En 25 ans, Champlain fait 20 fois le voyage entre la France et la colonie.

À chaque fois, il supplie le roi de France de peupler la colonie.

On doit compter sur la France pour tout : pour la nourriture, les meubles, les vêtements, les outils...

En 1627, la Compagnie des Cent-Associés est fondée.

Des centaines d'hommes sont envoyés en Nouvelle-France.

Ce sont des hommes de métier et ils sont débrouillards.

Les Français et les Anglais se font la guerre à cause du commerce de la fourrure.

Trois corsaires anglais, les frères Kirke, menacent de prendre Québec.

Champlain a très peu de poudre à canon.

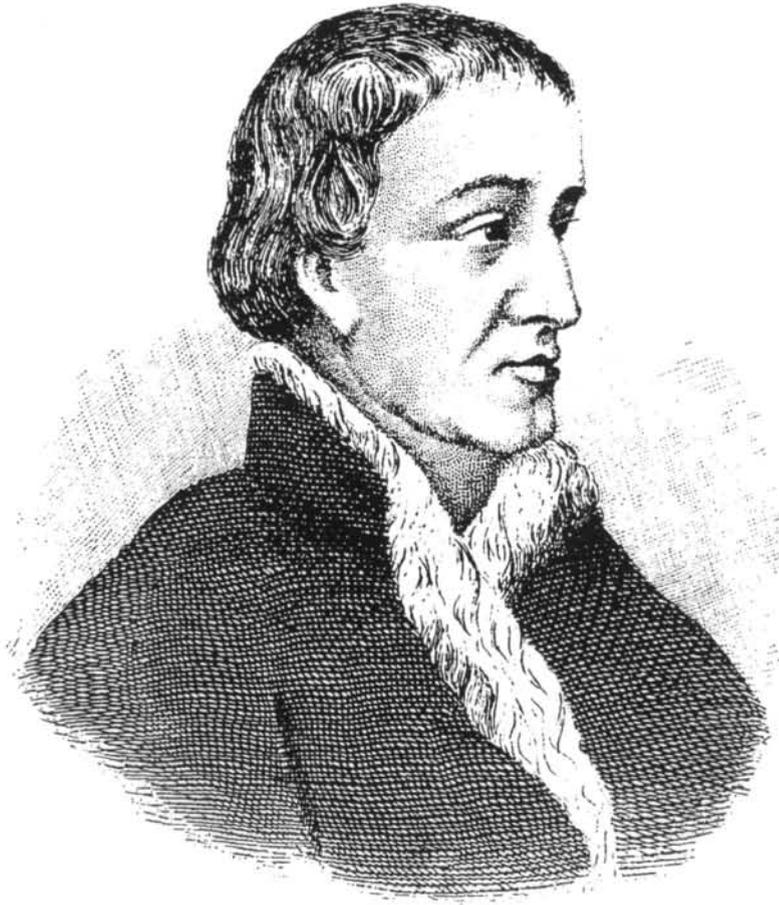
Les Anglais prennent possession de la ville.

De retour en Angleterre, les trois corsaires apprennent que leur pays et la France ont signé un accord de paix.

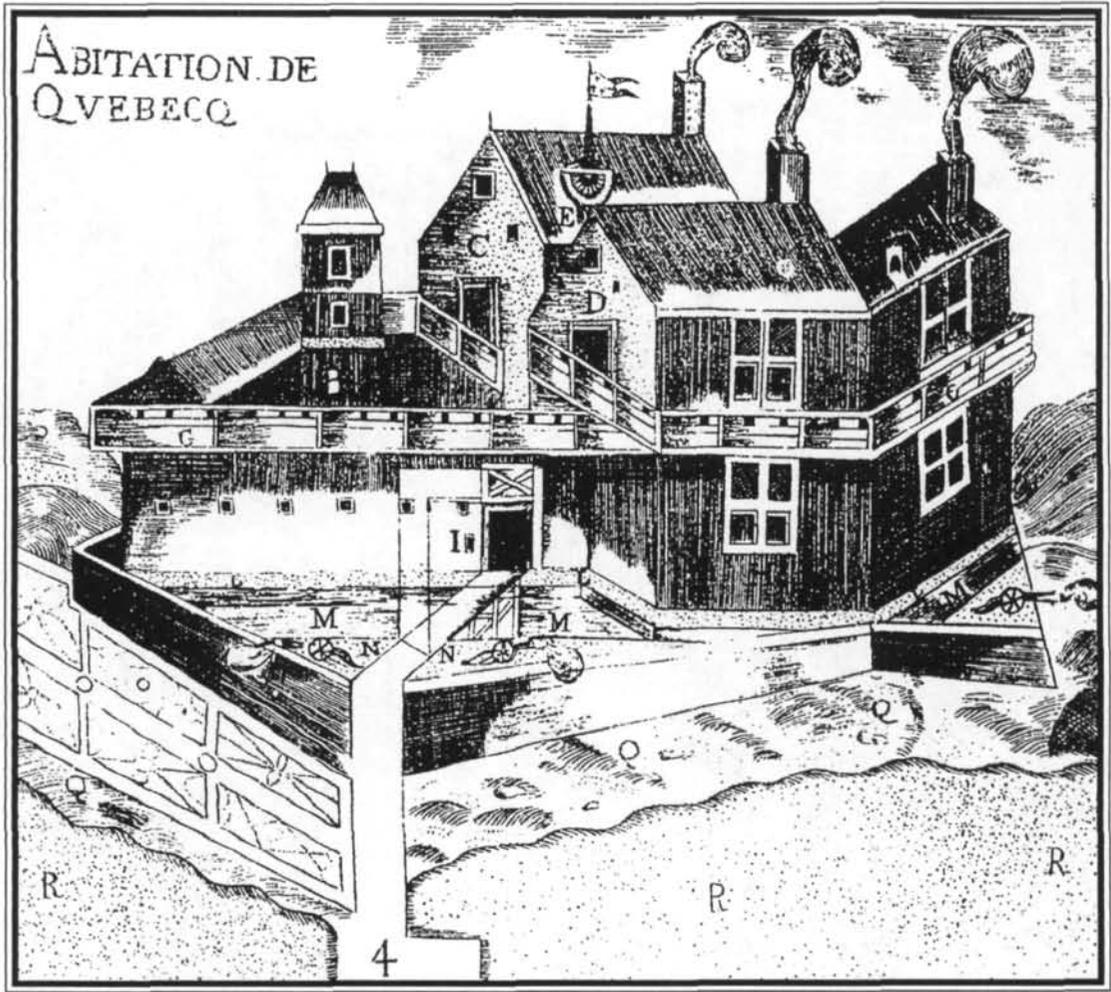
Les Français reprennent la ville de Québec.

Les conditions de vie difficiles empêchent l'immigration.

Le territoire est grand et peu peuplé.



**Paul Chomedey
de Maisonneuve**



PAUL de CHOMEDEY de MAISONNEUVE

Maisonneuve s'engage à fonder Ville-Marie (Montréal).
Une habitation pour les colons est construite.
Son but est d'évangéliser les Amérindiens.

D'autres Français vont aussi venir pour aider les
pauvres et les malades.

En 1642, Jeanne Mance fonde le premier hôpital : Hôtel-Dieu.

Les membres de la Compagnie des Cent-Associés s'intéressent plus
à la traite des fourrures qu'à l'expansion de la colonie.

Les Iroquois attaquent de partout.

La Nouvelle-France risque de disparaître.



Jean Talon

JEAN TALON

En 1663, le roi de France, Louis XIV (quatorze),
veut aider la Nouvelle-France.

Il forme un nouveau gouvernement.

La Nouvelle-France est gérée comme la France.

On y trouve un gouverneur, un intendant, un évêque
et quelques conseillers.

Le gouverneur représente le roi.

L'intendant administre la colonie.

La même année, Louis XIV envoie trois cents hommes
et femmes pour peupler la colonie.

L'année suivante, trois cents personnes de plus sont envoyées.

En 1665, le roi Louis XIV expédie 1000 (mille) hommes.

Ils sont là pour défendre la colonie contre les attaques iroquoises.
C'est le régiment Carignan-Salières.

Par la suite, le roi fait envoyer neuf cents jeunes filles à marier.

Ce sont les " Filles du Roi ".

Les hommes défrichent la terre.

Ils font la guerre aux Iroquois.

Ils courent les bois pour attraper des animaux à fourrure.

Le roi confie à Talon le rôle d'intendant.

Talon doit peupler et développer la Nouvelle-France.

Les colons et les coureurs des bois ont la vie dure.

Le froid, la faim et la maladie découragent les gens
de rester dans la colonie.

Le roi aide les nouveaux venus.

Il fait donner des terres, des vivres, des animaux et des
outils de construction.

Pour peupler le pays, Talon récompense les gens qui se marient.
Il offre des terres aux couples qui ont dix enfants.
En sept ans, la population double.
Elle passe de 3 215 (trois mille deux cent quinze)
à 6 705 (six mille sept cent cinq) habitants.

À cette époque, le français est la langue de l'administration,
des fonctionnaires et du clergé.
Les colons français ont des parlers différents.

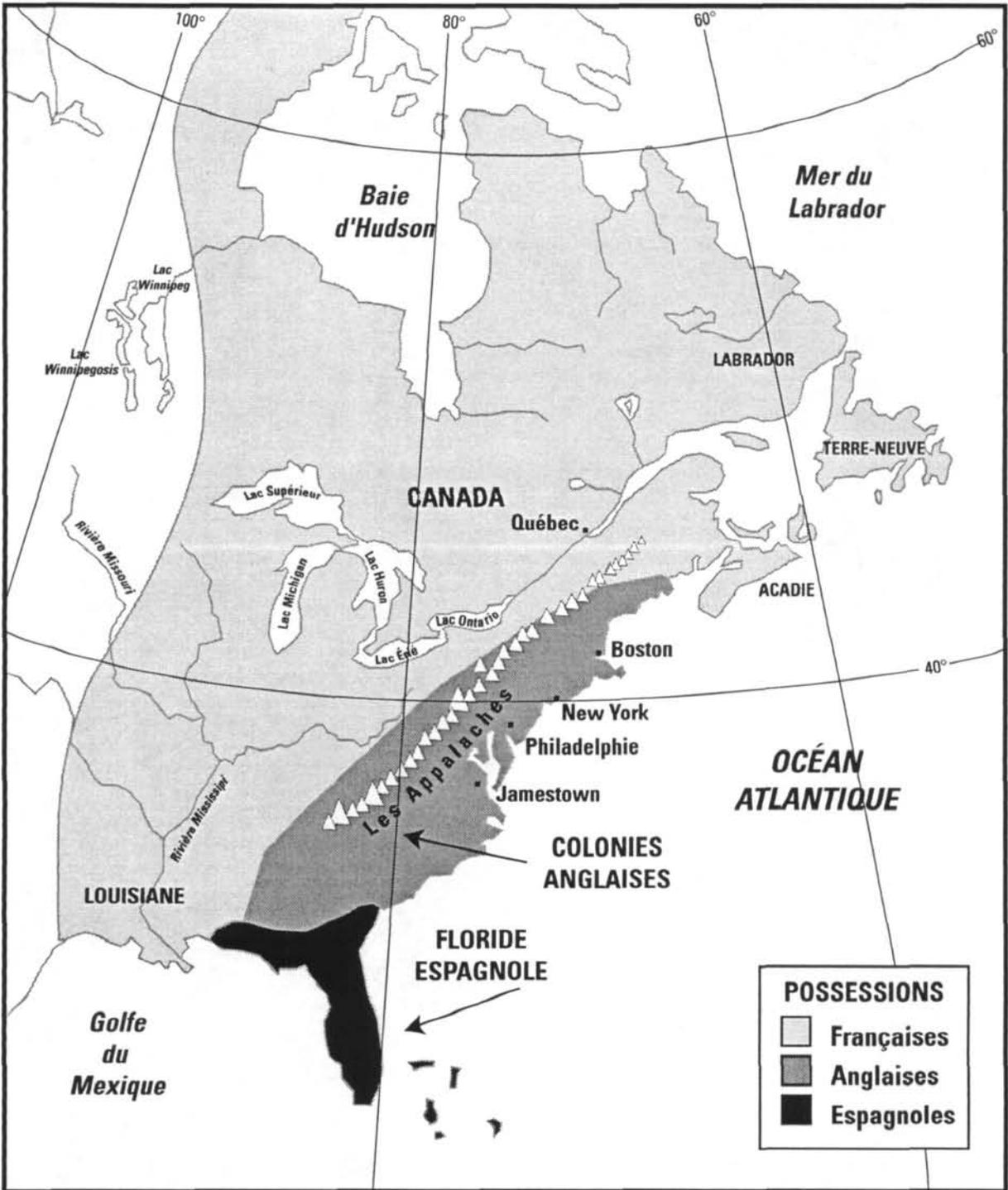
Dans les écoles, on enseigne, en français, les mathématiques,
la religion, l'histoire et les sciences naturelles.
Tous les enfants peuvent aller à l'école primaire.
C'est une première.

Talon sème du houblon, du chanvre et du lin.
Il bâtit une ferme.
Il élève des chevaux, des bêtes à cornes et de la volaille.
Il établit une tannerie.
Les peaux sont utilisées pour les chaussures.
Il ouvre une fabrique de chapeaux.
Il veut que la colonie soit auto-suffisante.

Jean Talon est aussi commerçant.
Il exporte aux Antilles du poisson, de la farine, du goudron,
du bois, des fourrures, de la bière et de l'orge.

C'est l'expansion de la Nouvelle-France.
Son territoire s'étend de la Baie d'Hudson jusqu'au
golfe du Mexique.

Vers 1671, Talon désire quitter la Nouvelle-France
La colonie est très fragile.
Il n'y a pas assez de monde pour occuper et défendre un
si grand territoire.
Jean Talon permet aux colons français d'être auto-suffisants.
Il développe la culture française en Amérique du Nord.



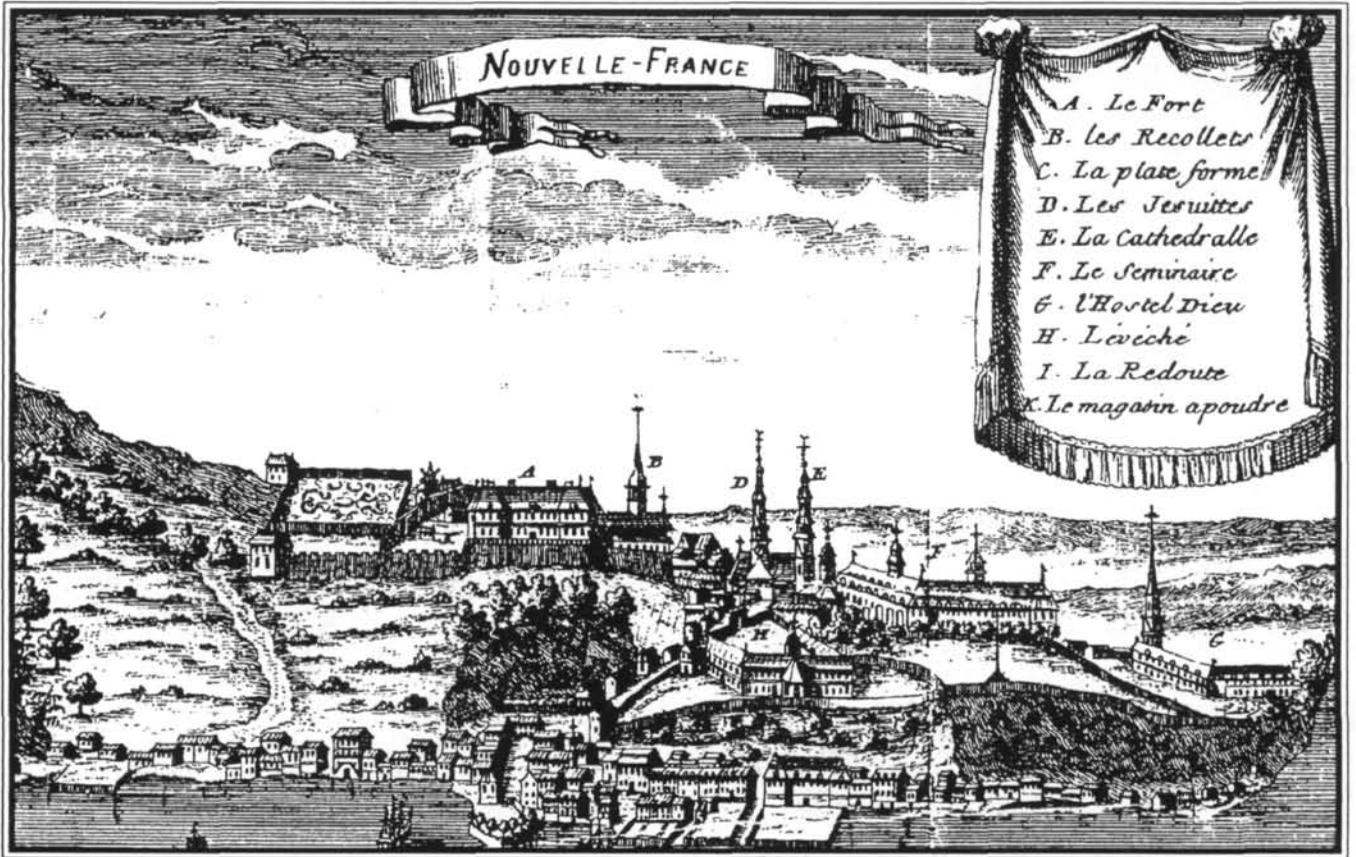
La Nouvelle-France au moment de son expansion maximale

LA CONQUÊTE

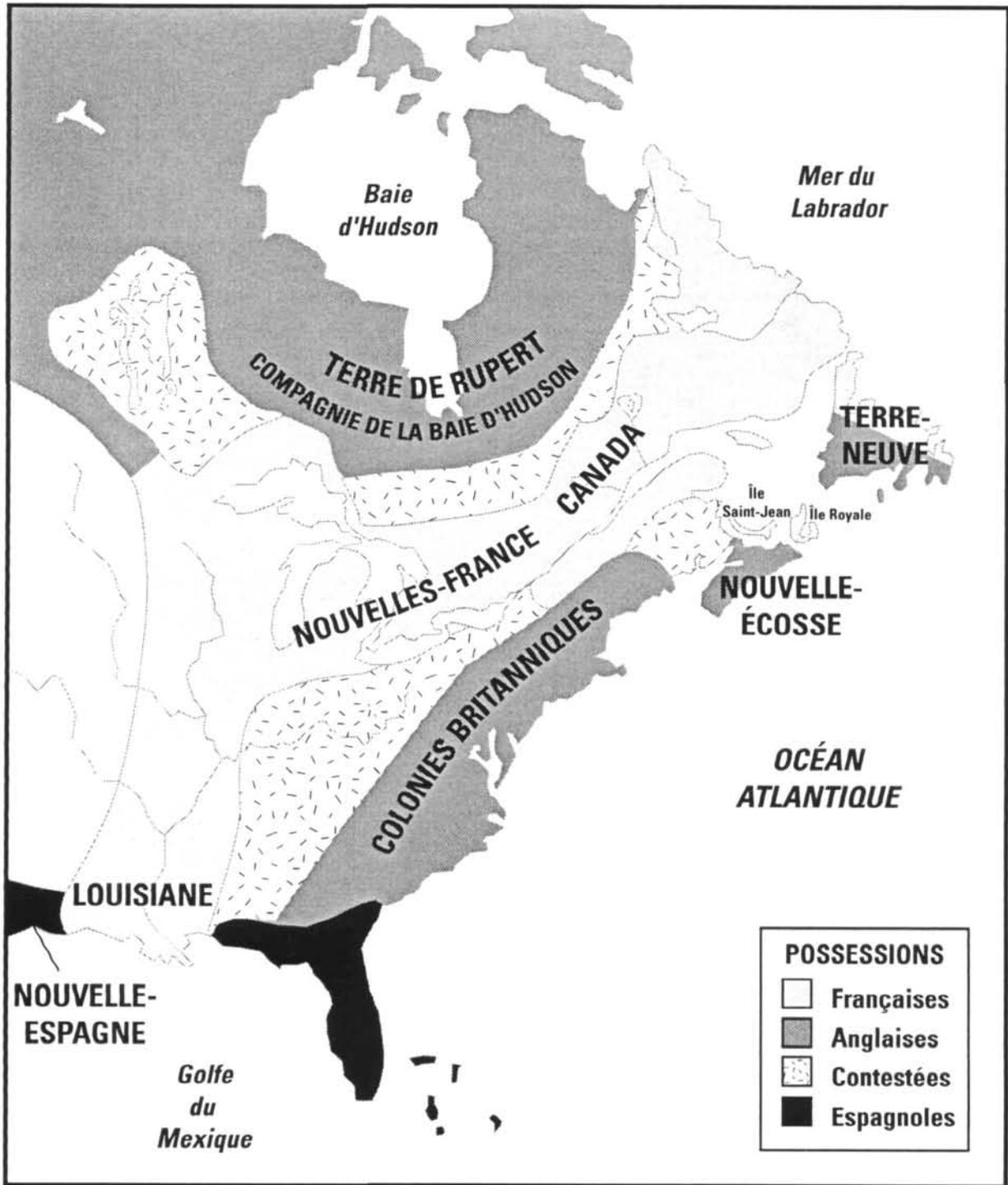
2



Frontenac



Québec, 1700



Le traité d'Utrecht (1713)

LES BATAILLES ET LA CONQUÊTE

FRONTENAC

Après le départ de l'intendant Talon, Frontenac devient le gouverneur de la Nouvelle-France.

Il n'a pas l'énergie de développer la colonie.

Frontenac passe son temps à défendre la Nouvelle-France contre les attaques des Iroquois et des Anglais.

En 1690, l'amiral Phipps attaque la ville de Québec.

“ Je vous répondrai par la bouche de mes canons ” est la réponse de Frontenac.

Il gagne la bataille contre les Anglais.

C'est le début des guerres entre la France et l'Angleterre.

Les deux pays veulent dominer l'Amérique.

Les colonies anglaises veulent agrandir leur territoire.

Elles désirent aussi contrôler le commerce des fourrures.

Ces guerres durent environ 60 ans.

À la fin de chacune, un traité de paix est signé.

En 1701, les Français font la paix avec les Iroquois.

Une autre guerre éclate entre la France et l'Angleterre.

Les colonies anglaises attaquent les territoires de la Nouvelle-France.

En 1713, le traité d'Utrecht donne l'Acadie, Terre-Neuve, l'Iroquoisie et la Baie d'Hudson à l'Angleterre.

La Nouvelle-France a perdu beaucoup de son territoire mais la signature du traité permet la paix jusqu'en 1744.

Les Français profitent de la période de paix pour fortifier les villes de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

En 1744, la guerre entre les deux colonies recommence.
Elle dure quatre ans.

Un autre traité de paix est signé entre la France et l'Angleterre.

LA GUERRE DE LA CONQUÊTE

En 1756, la France et l'Angleterre se déclarent la guerre pour la quatrième fois.

C'est la guerre de la Conquête.

La Nouvelle-France a peu de chances de gagner contre les colonies anglaises.

Elle n'a pas les moyens de défendre son grand territoire.

Nouvelle-France	Colonies anglaises
70 000 habitants	1 400 000 habitants
19 000 soldats	51 000 soldats
38 bateaux	116 bateaux

Les batailles recommencent.

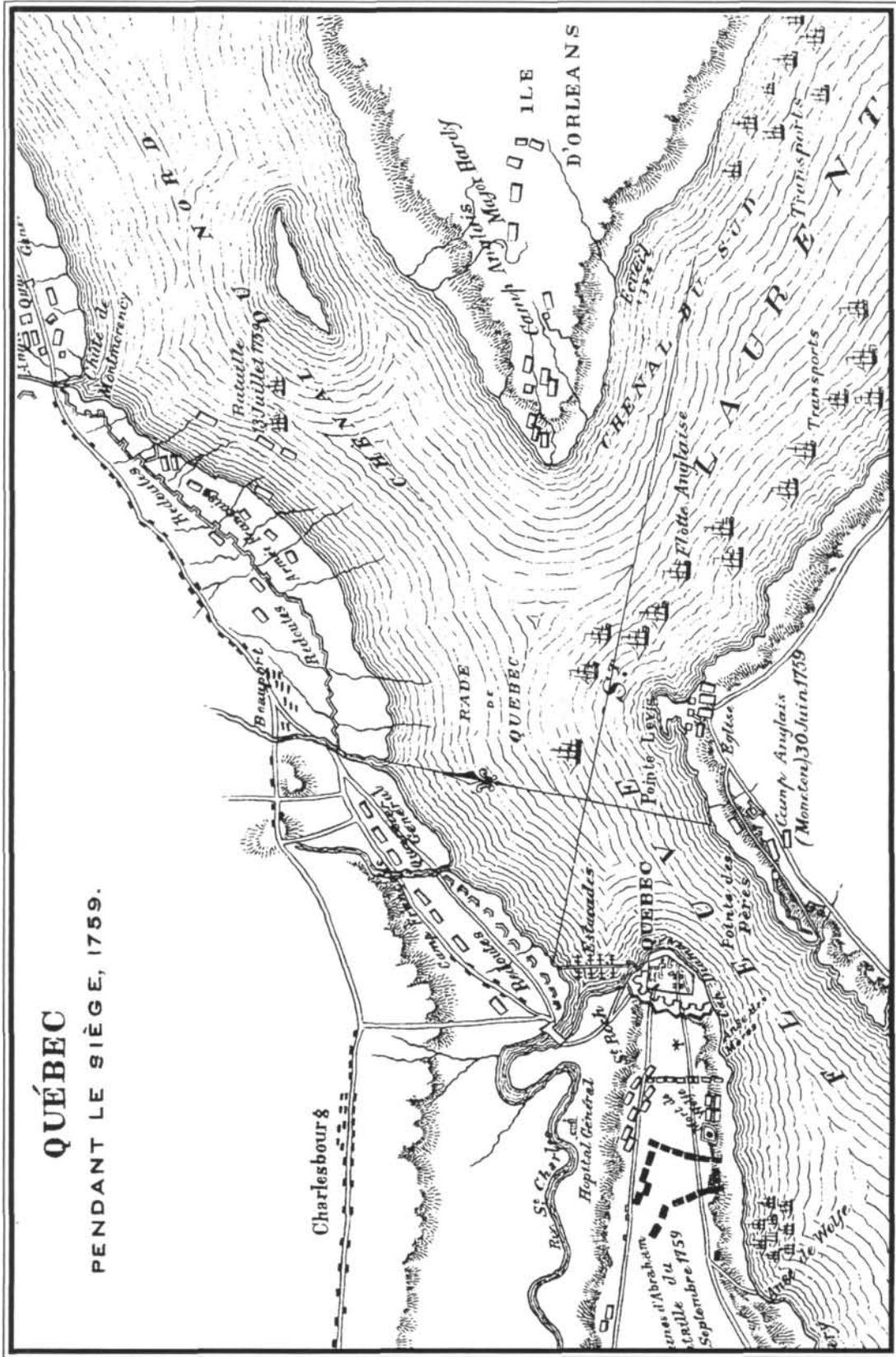
Le général Montcalm de la Nouvelle-France prend possession d'un fort anglais.

Les Français gagnent plusieurs batailles.

Les Anglais décident de renforcer leur armée.



Montcalm



QUÉBEC
 PENDANT LE SIÈGE, 1759.

LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

En 1759, le général anglais, Wolfe, encercle la ville de Québec.
Les deux colonies s'affrontent à Québec, le 13 septembre 1759.
C'est la célèbre bataille des plaines d'Abraham.

Les Français perdent.

Wolfe et Montcalm meurent tous les deux durant la bataille.
Les Anglais prennent possession de la ville de Québec.

En 1760, le chevalier de Lévis essaie de reprendre la ville.
Il doit abandonner car les Anglais sont trop nombreux.
Le gouverneur Vaudreuil, certain de perdre, remet la ville
de Montréal aux Anglais.

LE RÉGIME MILITAIRE

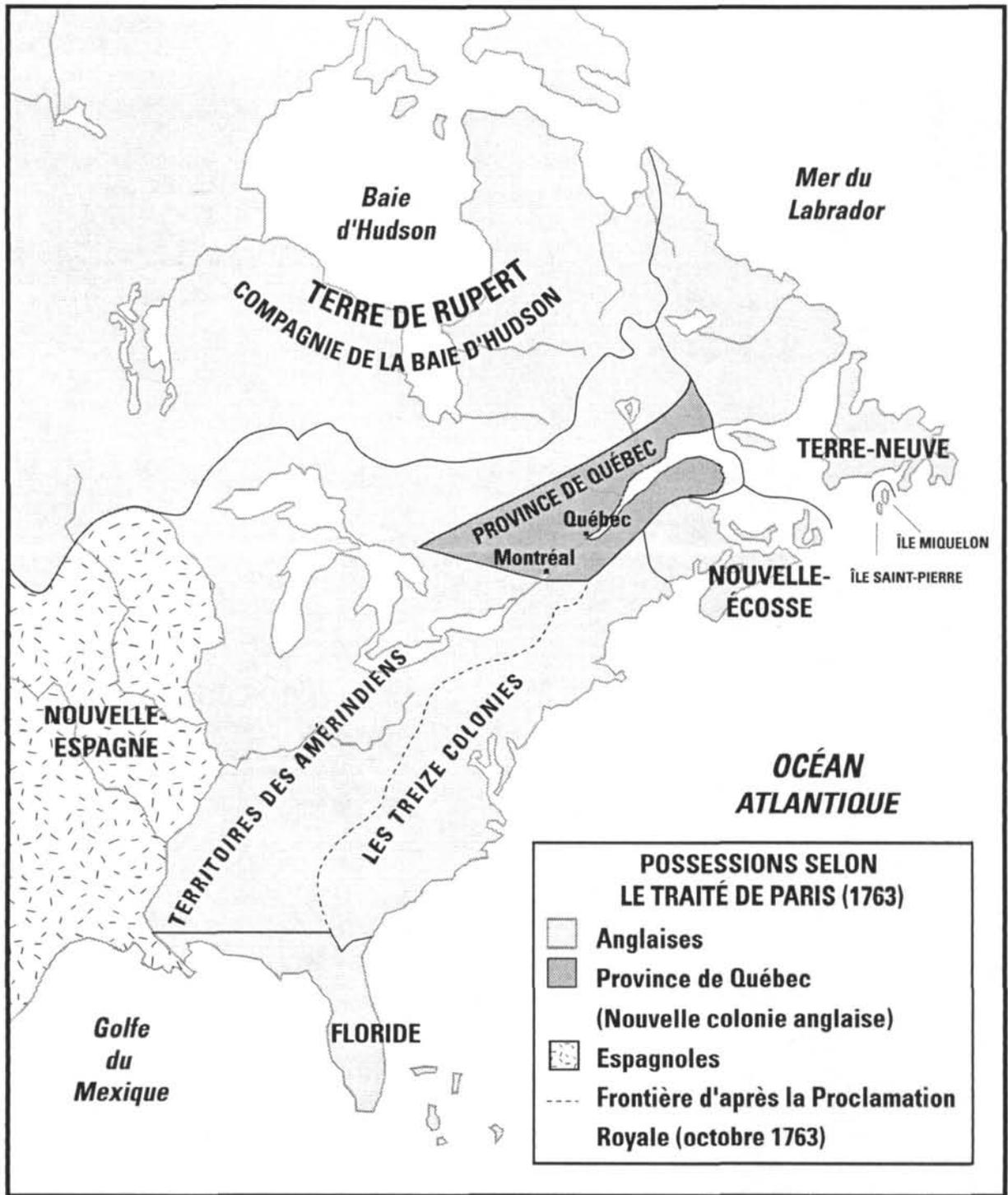
Les colonies anglaises prennent possession de la
Nouvelle-France.

La guerre entre la France et l'Angleterre n'est pas finie.
Les deux colonies doivent attendre la fin de la guerre
pour connaître leur avenir.

De 1760 à 1763, c'est le régime militaire en Nouvelle-France.
Le commerce des fourrures recommence.
Les fourrures sont maintenant envoyées en Angleterre.
Les Anglais s'occupent de toute l'économie.
Plusieurs colons français retournent en France.

LA FIN DE LA NOUVELLE-FRANCE

En 1763, la France signe le traité de Paris.
La Nouvelle-France appartient maintenant à l'Angleterre.
Elle devient une colonie anglaise.
Les Français ont le droit de garder leur terrain.
La religion catholique est tolérée.
Les lois françaises sont remplacées par les lois anglaises.



L'Amérique de 1763

SITUATION DIFFICILE

Le 7 octobre 1763, la Proclamation royale délimite les nouvelles frontières de la colonie.

C'est la *Province of Quebec*.

La Proclamation royale est la première constitution de l'histoire du Canada.

La constitution est l'ensemble des lois les plus importantes qui forment un pays.

Le nouveau gouverneur de la colonie s'appelle James Murray.

Il applique les lois anglaises.

Il fait venir beaucoup d'anglais pour assimiler les francophones.

Murray impose la religion protestante.

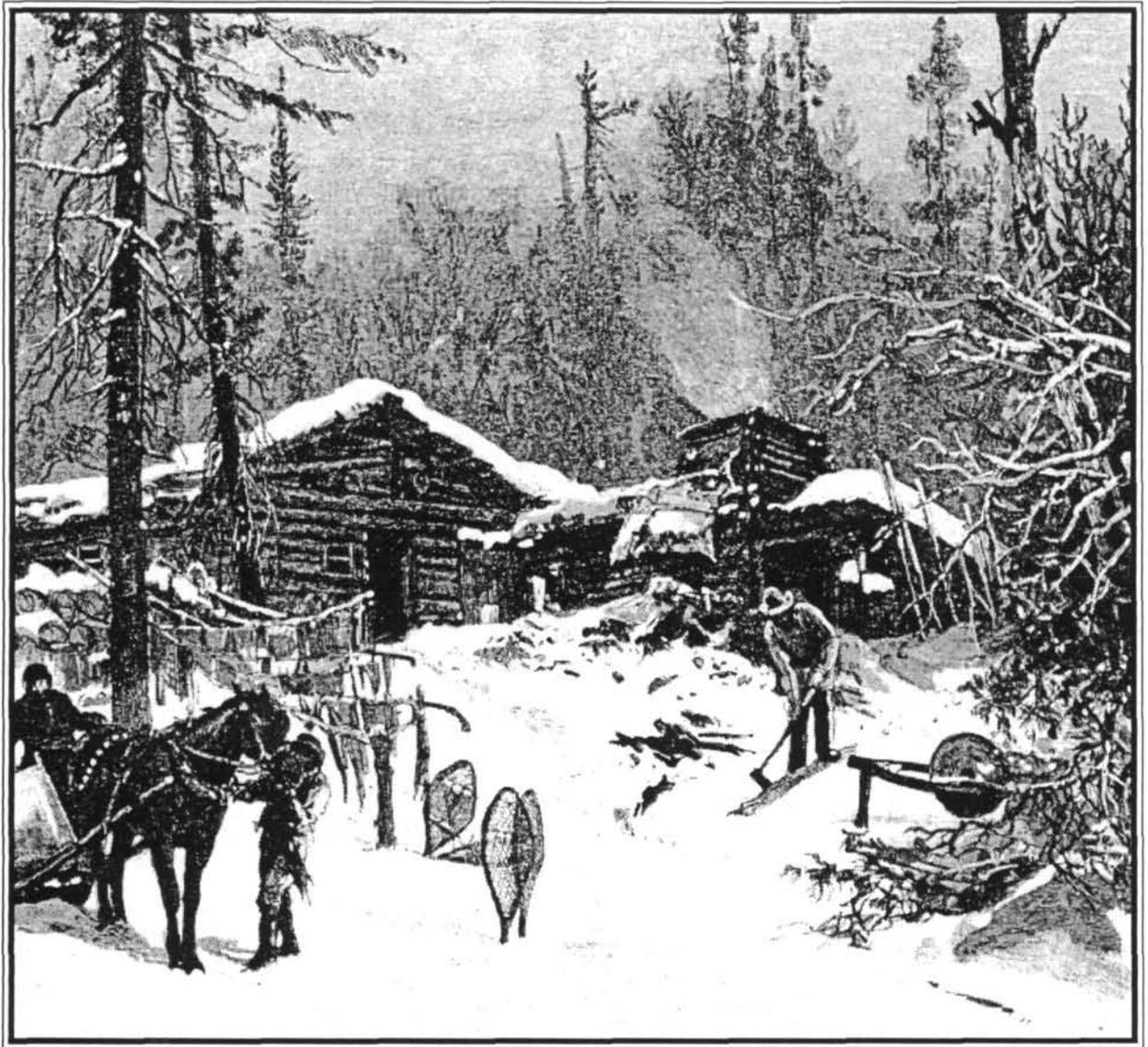
Chaque employé de l'État doit faire le serment du Test.

Ce serment s'attaque aux fondements de la religion catholique (la messe, le Pape, la Sainte Vierge et les Saints).

À cause du serment du Test, les Canadiens français préfèrent ne pas travailler pour le gouvernement anglais.

Ils se retirent et ils ne s'intéressent plus à la politique.

Ils préfèrent cultiver la terre pour assurer leur survie.



L'ACTE DE QUÉBEC (1774)

L'Acte de Québec arrive dix ans après la Conquête.
Il agrandit le territoire de la Province of Quebec.
Celui-ci s'étend du Labrador à la région des Grands Lacs.

L'Acte de Québec annule le serment du Test.
Il permet à nouveau de gouverner selon les lois françaises.
Les colons anglais ne sont pas d'accord.

L'Acte de Québec ne dure pas.
La Province of Quebec est envahie par 7000 (sept mille)
Loyalistes, des anglophones des États-Unis.
Ils s'installent dans la région des Grands Lacs.
Ces gens n'acceptent pas de vivre avec des lois françaises,
même si les francophones sont 70 000 (soixante-dix mille).

Le gouverneur trouve des solutions de compromis.
Les Anglais vont avoir leurs lois anglaises.
Les Français vont avoir leurs lois françaises.
L'Acte de Québec ne parle pas de la langue.

L'ACTE CONSTITUTIONNEL (1791)

Lord Grenville présente un projet de loi.
Il espère faire arrêter les luttes entre francophones
et anglophones.

Son idée est de créer deux colonies différentes :
le Bas-Canada (le Québec) et le Haut-Canada (l'Ontario).

Ce projet devient l'Acte constitutionnel.
Il divise la Province of Quebec en deux colonies.
Chaque colonie a une Chambre d'assemblée.
Chacune d'elle a le pouvoir d'adopter des lois.
Le Haut-Canada et le Bas-Canada doivent obéir au
gouverneur général envoyé par Londres.

Aux élections de 1792, 34 députés français et 16 députés
anglais sont élus.

Qui sera le président de la Chambre d'assemblée ?
Sera-t-il francophone ou anglophone ?

C'est Jean Antoine Panet, un francophone, qui devient président.
Les députés se disputent sur la langue des textes de lois.
Ils acceptent un compromis.

Les comptes rendus ou procès-verbaux seront bilingues.
Les lois anglaises seront écrites en anglais.
Les lois françaises seront écrites en français.

Même si les Français sont majoritaires,
ce sont les Anglais qui dirigent le territoire.
Les Anglais sont riches.
Ils possèdent presque toutes les compagnies et tous
les magasins.

Dans le Bas-Canada, neuf personnes sur dix sont francophones mais les journaux, les affiches et les enseignes sont écrites en anglais.

Au Bas-Canada, des médecins, avocats, notaires et marchands francophones se sentent exclus du pouvoir.

En 1806, ils forment le Parti Canadien.

Les lois votées à la Chambre d'assemblée servent les intérêts de l'Angleterre et des marchands anglais.

Une révolte se prépare.



Louis-Joseph Papineau

LES PATRIOTES

En 1815, Louis-Joseph Papineau, un canadien français, devient président de la Chambre d'assemblée.

En 1822, les Anglais de Montréal veulent unir les deux Canadas et interdire l'usage du français au gouvernement. Les Canadiens français rejettent la proposition.

En 1825, dans le Bas-Canada, les Canadiens français sont plus nombreux que les Canadiens anglais.

Les Canadiens français sont insatisfaits de l'administration du gouvernement anglais. Ils forment le parti politique des Patriotes.

En 1834, le parti des Patriotes présente à Londres ses 92 résolutions.

Il propose des solutions aux problèmes administratifs du Bas-Canada.

Les Patriotes demandent que les Canadiens français s'occupent eux mêmes de leur budget.

Ils réclament que les décisions de la Chambre d'assemblée soient respectées et appliquées.

Ils veulent des Canadiens français à des postes de fonctionnaires. Ils désirent que le gouvernement anglais arrête d'agir sans les consulter.

Le dépôt de ces résolutions crée beaucoup d'agitation dans le Bas-Canada.

En 1836, Londres envoie l'armée à Montréal et à Québec pour faire peur aux Patriotes.

En 1837, Londres refuse toutes les demandes des Patriotes
Les Canadiens français sont en colère.
À l'automne, la rébellion éclate.
Les Patriotes se battent contre l'armée anglaise.
Ils veulent l'indépendance du Bas-Canada.
L'Angleterre ferme la Chambre d'assemblée du Bas-Canada.
En novembre 1838, les combats reprennent entre les Patriotes
et l'armée anglaise.
L'armée anglaise est beaucoup plus forte et beaucoup plus
nombreuse que les Patriotes.
Les Patriotes perdent la bataille.
Mille Canadiens français sont arrêtés.
Après un procès, 58 Patriotes sont déportés en Australie
et 12 sont pendus.
C'est la fin du parti des Patriotes.
Après la rébellion, Londres envoie un enquêteur
au Bas-Canada.
Ce sera Lord Durham.

LORD DURHAM

En 1838, Londres nomme Lord Durham comme nouveau gouverneur général du Haut-Canada et du Bas-Canada.

Il doit enquêter sur les causes de la rébellion de 1837-1838. Durham doit aussi trouver des solutions aux problèmes des colonies canadiennes.

Lord Durham critique la Constitution de 1791.

Il n'est pas d'accord avec le patriotisme canadien-français.

Il y a des différences entre les Canadiens anglais et les Canadiens français.

Les Canadiens anglais sont de religion protestante et parlent anglais.

Les Canadiens français sont de religion catholique et parlent français.

Durham associe ces différences aux difficultés du Bas-Canada.

Il organise un plan pour assimiler les francophones.

Il veut peupler rapidement le Bas-Canada par des Anglais d'Angleterre.

Lord Durham croit que le peuple anglais est supérieur.

Il ne tolère pas que les Canadiens français aient plus de députés à la Chambre d'assemblée.

Il propose l'union des deux Canadas.

Il y aurait une seule Chambre d'assemblée et un seul gouvernement.

Avec l'union, les francophones seraient minoritaires:

450 000 (quatre cent cinquante mille) francophones contre 550 000 (cinq cent cinquante mille) anglophones des deux Canadas.

L'idée d'unir les deux colonies dérange tous les Canadiens français.
Le clergé et les évêques, eux aussi, ne sont pas d'accord avec l'union.
L'échec de la Rébellion de 1837-1838 désorganise la société
canadienne-française.
Très déçus et humiliés, les Canadiens français acceptent la situation.

L'ACTE D'UNION

À l'été 1840, le gouvernement de Londres vote une nouvelle constitution.

C'est l'Acte d'Union.

Le Haut-Canada et le Bas-Canada sont réunis.

Ils forment le Canada-Uni.

La population est représentée par une seule Chambre d'assemblée. Elle est composée de 42 députés du Canada Ouest (Haut-Canada) et de 42 députés du Canada Est (Bas-Canada).

Un nombre égal de députés est élu dans chaque Canada même si la population du Canada Est est plus nombreuse.

L'Union limite le pouvoir politique des Canadiens français.

L'anglais sera la seule langue officielle à la Chambre d'assemblée.

Les Canadiens anglais ont une grande influence politique.

Ils occupent presque tous les emplois reliés au gouvernement et au commerce.

L'agriculture est la principale occupation des Canadiens français.

Ils acceptent de ne pas contrôler la politique mais ils défendent leur langue, leur religion et leurs droits.

Plusieurs Canadiens français émigrent aux États-Unis parce qu'il n'y a plus assez de terres agricoles au Canada.

L'Union permet au Canada Est de garder les lois civiles françaises et au Canada Ouest de garder les lois civiles anglaises.

Mais les Canadiens français veulent toujours un gouvernement responsable.

Un gouvernement responsable permettrait au peuple d'élire une Assemblée.

Les représentants du peuple de cette Assemblée auraient de l'influence sur l'administration des affaires publiques.

Louis-Hippolyte Lafontaine est le chef des Canadiens français.
Robert Baldwin est le chef des Canadiens anglais.
Les deux dirigeants veulent un gouvernement responsable.
Une alliance entre les deux chefs est formée.
Lafontaine aide Baldwin à obtenir un gouvernement responsable.
En échange, Baldwin lui promet de respecter les droits des Canadiens français. Cette entente permet d'éviter l'assimilation des Canadiens français.

Lafontaine fait son premier discours en français à la Chambre d'assemblée.

Seuls les députés francophones le comprennent.

En 1848, le gouverneur de l'Angleterre, Lord Elgin, donne aux habitants du Canada-Uni un gouvernement responsable.

En 1849, le nouveau gouvernement prend des décisions qui mettent en colère les Canadiens anglais.

On accepte maintenant l'usage du français à la Chambre d'assemblée.

Les Canadiens anglais étaient sûrs que l'Union allait priver les Canadiens français de leurs droits.

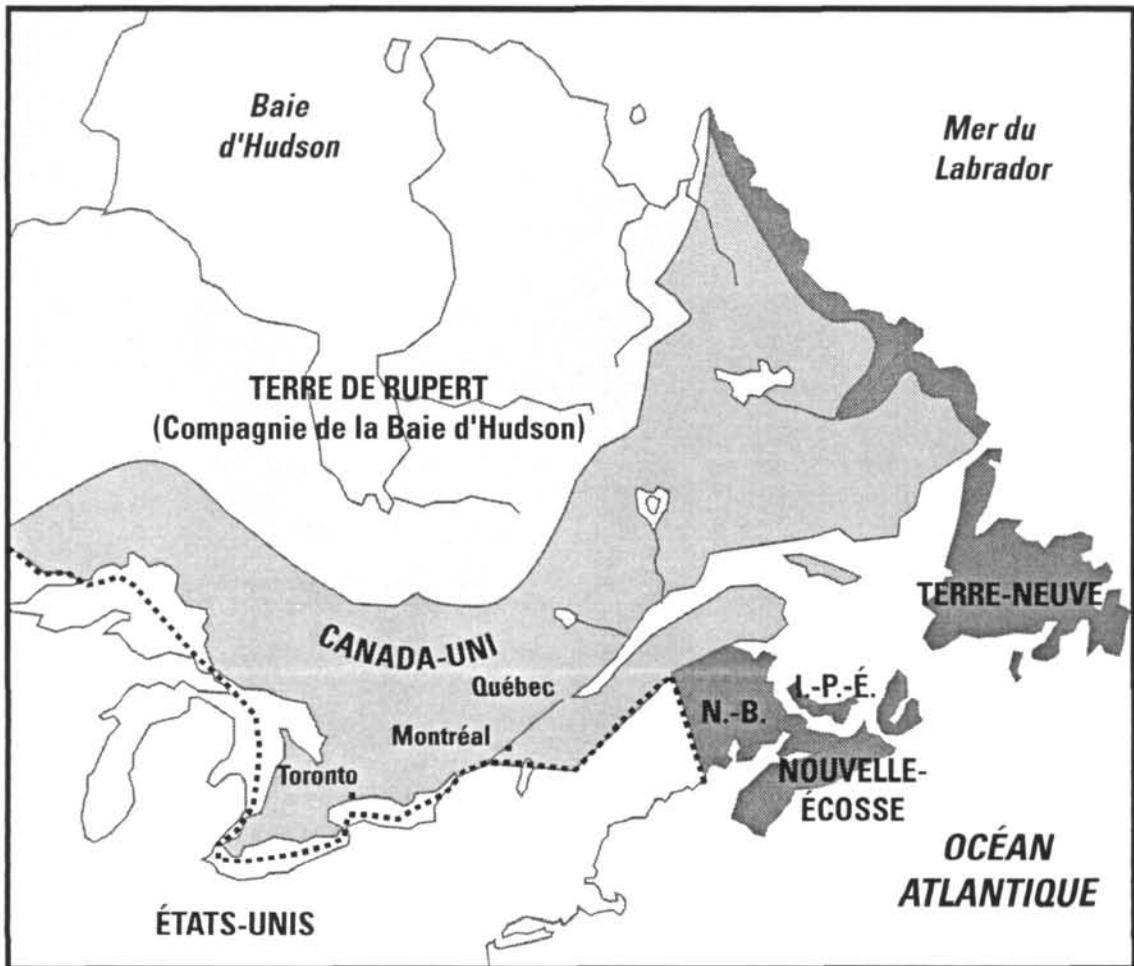
Les Canadiens anglais décident de mettre le feu au parlement de Montréal pour montrer leur insatisfaction.

En 1852, la première université francophone en Amérique du Nord est ouverte à Québec.

C'est l'Université Laval.

Les Canadiens français ont maintenant accès à une meilleure éducation.

Ils ne sont plus obligés d'aller dans les universités anglaises.



Le Canada-Uni en 1840

LA CONFÉDÉRATION



LE QUÉBEC DANS LA CONFÉDÉRATION (1867)

C'est l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) qui crée la Confédération du Canada.

Une confédération réunit des provinces ou territoires.

Au Canada Ouest (l'Ontario) et au Canada Est (le Québec) s'ajoutent (le 1er juillet 1867) le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Cet ajout met les Canadiens français dans une situation minoritaire. Et cela durera.

La situation ne s'améliore pas quand, peu à peu, s'ajoutent 6 autres territoires.

Ce sont le Manitoba (1870), la Colombie-Britannique (1871), l'Île-du-Prince-Édouard (1873), l'Alberta et la Saskatchewan (1905) et enfin Terre-Neuve (1949).

C'est à partir de 1867 que les droits et les pouvoirs des Canadiens de langue française vont dépendre de la majorité anglophone.

Dès le début de la Confédération, la langue française n'a pas la même place que l'anglais.

Dans la loi, on dit qu'on accorde la même importance aux deux langues.

Le français est toujours traduit en anglais mais l'anglais n'est pas traduit en français.

Les députés francophones doivent parler anglais pour être sûrs d'être bien compris.

Les Canadiens français vont attendre plus de 60 ans pour avoir des timbres-poste et des billets de banque bilingues.

Les Canadiens français, au Québec, trouvent que leur gouvernement provincial ne défend pas la langue française.

C'est la langue de la majorité de ses habitants.

LE SYSTÈME POLITIQUE

Le Canada créé en 1867 est une fédération.

Une fédération est l'union de plusieurs États qui obéissent à un pouvoir général tout en conservant un pouvoir particulier.

Il y a maintenant deux niveaux de gouvernement : le fédéral et le provincial.

Le gouvernement fédéral s'occupe de l'économie, des transports, du commerce, de la défense, des communications et des relations avec les pays étrangers.

Le gouvernement provincial s'occupe de l'éducation, des services de santé, des droits civils et des affaires locales.

Le Canada est toujours une colonie anglaise.

Les langues anglaise et française sont les deux langues officielles.

Mais il n'y a qu'au Québec que le français est utilisé par la majorité de la population.

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

En 1870, la révolution industrielle commence.

L'agriculture se modernise.

On crée de nouveaux outils plus efficaces.

Plusieurs usines et manufactures sont ouvertes.

Durant les premières années de l'industrialisation, plusieurs

Canadiens français quittent la campagne.

Il y a de moins en moins de terres à cultiver.

Beaucoup de Canadiens français vont aux États-Unis

pour se trouver un nouveau travail.

D'autres vont s'installer en ville pour travailler dans les usines.

La plupart des usines sont à des anglophones.

Les Canadiens français parlent anglais à leur travail.

Ils doivent aussi connaître en anglais le nom de leurs outils.

Dans toutes les villes du Québec, l'anglais est très présent.

Au travail, au magasin, on parle anglais.

Les annonces et les noms des commerces sont écrits en anglais.

Même les commerçants canadiens-français affichent en anglais.

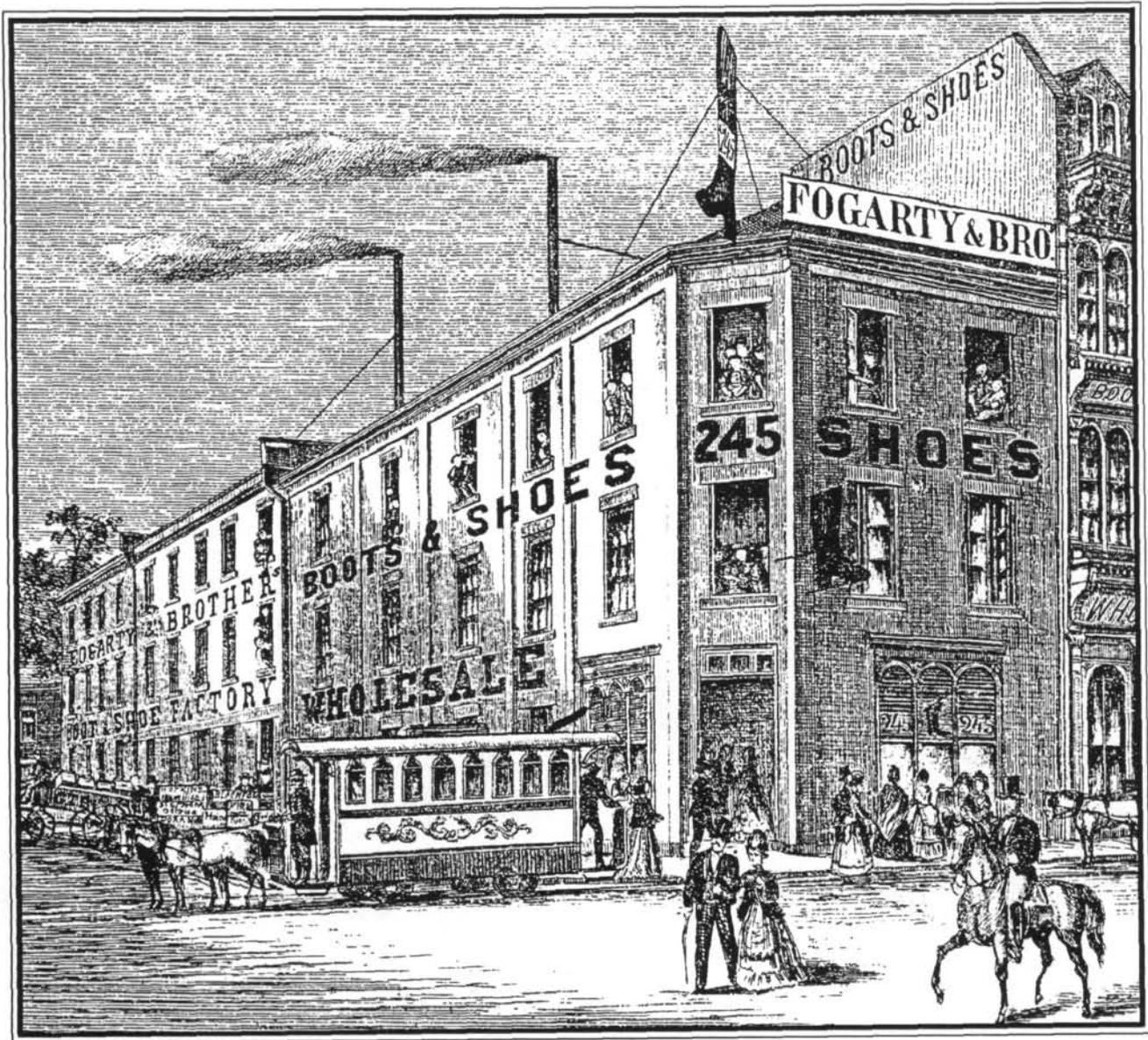
Ils parlent de moins en moins français à cause de l'industrialisation.

Le gouvernement laisse faire.

Entre 1900 et 1950, plusieurs immigrants viennent vivre au Québec.

Ils ont le droit d'apprendre la langue de leur choix.

La plupart choisissent d'apprendre l'anglais.



LA LOI LAVERGNE

En 1910, le député Armand Lavergne fait signer une pétition pour faire agir le gouvernement.

Presque deux millions de personnes la signent, même des habitants anglophones du Québec.

Le gouvernement du Québec n'a pas le choix.

Il fait adopter une loi.

C'est la loi Lavergne.

Dans les magasins et les services publics (hôpitaux, écoles, etc.), on doit répondre dans la langue du client.

Même si cette loi passe en 1910, les chèques du gouvernement québécois ne deviennent bilingues qu'en 1925.

LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

La première guerre mondiale cause d'autres disputes entre les Canadiens français et les Canadiens anglais.

C'est en 1917, avec la conscription, que les querelles éclatent.

La conscription est l'inscription obligatoire des jeunes hommes dans l'armée.

Les Canadiens anglais veulent se battre pour et avec l'Angleterre.

Les Canadiens français ne veulent pas aller se battre.

Le plus important pour les Canadiens français est de défendre leur langue et leur religion.

Ils veulent être indépendants de l'Angleterre.

Les Canadiens français doivent s'enrôler.

Ils n'ont pas le choix.

Beaucoup se cachent dans les bois pour ne pas s'enrôler.

LA CRISE ÉCONOMIQUE (1930)

La crise économique crée beaucoup de faillites et de chômage. Cette situation renforce le nationalisme des Canadiens français. Pour être plus forts, les Canadiens français doivent prendre le contrôle de leur économie.

Le parti de l'Union Nationale est formé.

Maurice Duplessis devient le premier ministre du Québec.

En 1937, il fait voter une loi.

Cette loi favorise l'usage du français dans les lois et les règlements du Québec.

Les anglophones du Québec ne sont pas contents.

Duplessis change d'idée.

Les anglophones le félicitent.

L'économie du Québec dépend de la minorité anglophone.

Le gouvernement québécois laisse aller l'économie.

LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1945)

En 1942, le premier ministre du Canada, Mackenzie King propose un référendum à la population.

Le référendum lui permet de savoir si les gens sont pour ou contre la conscription.

Encore une fois, les francophones et les anglophones ne partagent pas la même opinion.

Les francophones perdent le référendum.

Ils sont obligés d'aller à la guerre.

LES NAISSANCES AU QUÉBEC

La crise économique et la deuxième guerre mondiale ont diminué le nombre de naissances au Québec.

Mais de 1946 à 1960, 135 000 (cent-trente-cinq mille) enfants naissent chaque année au Québec.
C'est le " Baby Boom "!

L'ÉGLISE

À l'époque, les francophones sont très croyants.
L'Église considère la langue française comme gardienne de la foi.
Elle croit que les gens peuvent défendre leur langue en étant catholiques.

Beaucoup de Canadiens français quittent la campagne pour la ville.
L'Église ne peut plus exercer son rôle, celui de protéger la langue et de s'occuper des gens démunis.

La protection et la défense des citoyens devront être assumées par le gouvernement.

La mort du premier ministre Maurice Duplessis en 1959 amène de grands changements.

LE QUÉBEC MODERNE



LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

C'est durant les années soixante que le Québec devient moderne.
Les services sociaux se développent : l'assurance-maladie, l'aide sociale, le régime des rentes, l'assurance-chômage.
En 1961, l'Office de la langue française et le ministère des Affaires culturelles sont fondés.

Le gouvernement de Jean Lesage écrit un nouveau Code du travail.
Les travailleurs se syndiquent de plus en plus.
En 1960, la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.) est formée.

Le Ministère de l'Éducation est créé.
Les polyvalentes et les cégeps ouvrent.
L'éducation est accessible à tous.

L'État crée des emplois pour les francophones.
Hydro-Québec est nationalisée.
L'Université du Québec à Montréal ouvre.
Le poste de télévision Radio-Québec est fondé.
Tous ces changements transforment les façons de penser des habitants du Québec.

La Révolution tranquille permet aux francophones de s'affirmer.
Ils s'appellent maintenant des Québécois.
Le Québec fait partie de la Confédération mais il se distingue des autres provinces du Canada.

La grande majorité de ses habitants parle le français.
Ils sont de religion catholique.
Les premières lois sur l'usage de la langue française sont proposées durant la Révolution tranquille.

À cette époque, plusieurs Québécois n'aiment pas leur façon de parler le français.
On appelle ce parler populaire le "joual".

Ces Québécois désirent améliorer leur manière de parler et s'intéressent plus à la francophonie (ensemble des pays francophones).

La population diminue.
La famille québécoise change.
Les femmes vont travailler.
Elles ont moins d'enfants.

La survie de la langue française est menacée.
Beaucoup d'immigrants s'installent au Québec, surtout à Montréal.
Ils parlent ou apprennent l'anglais.
C'est la langue du travail au Québec.
C'est aussi la langue des affaires, du commerce et des affaires.

De plus en plus de Québécois réclament une loi.
Le français devrait être la seule langue au Québec.
Les politiciens de la Révolution tranquille ont peur d'agir.

En 1968, à Saint-Léonard (Montréal), les commissaires d'écoles exigent que les enfants d'immigrants fréquentent l'école française.

Jean Jacques Bertrand, nouveau premier ministre du Québec, annule cette décision.

Les immigrants peuvent choisir la langue d'enseignement de leur choix.

En 1969, pour la première fois, le gouvernement du Québec vote une loi sur la langue.

C'est la Loi 63.

Elle est créée pour favoriser l'usage de la langue française au Québec.

Le français devient la langue du travail au Québec.

Cette loi permet aussi aux parents de choisir la langue d'enseignement pour leurs enfants.

Plusieurs parents francophones envoient leurs enfants à l'école anglaise.

La nouvelle loi oblige aussi les écoles anglaises à enseigner les connaissances de base du français.

1970 À NOS JOURS

En 1970, le Parti libéral de Robert Bourassa est élu au Québec.
La Révolution tranquille est maintenant terminée.
Le but principal du gouvernement Bourassa est la création
d'emplois.

LA CRISE D'OCTOBRE

En 1963, un nouveau parti naît.
Il s'appelle le Front de libération du Québec (F.L.Q.).
Ce parti veut la révolution.
Il est prêt à tout pour l'indépendance du Québec.

Le 5 octobre 1970, des gens du F.L.Q. enlèvent le diplomate
britannique James R. Cross et le ministre québécois Pierre Laporte.
Pierre Laporte est retrouvé mort le 17 octobre.

À la demande de Robert Bourassa, le gouvernement
fédéral intervient.

Le premier ministre Trudeau applique la Loi sur les mesures
de guerre.

L'armée entre au Québec.

Cette loi abolit les libertés des individus.

Elle permet aux policiers d'arrêter et d'emprisonner toutes les
personnes suspectées d'appartenir au F.L.Q..

Environ 450 personnes sont emprisonnées.

James R. Cross est libéré le 3 décembre.

Des membres du F.L.Q. sont condamnés pour meurtre.

LA LOI 22

Le gouvernement Bourassa vote la Loi 22.

Elle fait du français la langue officielle du Québec.

Les magasins sont obligés d'afficher en français seulement.

Les entreprises doivent franciser leurs employés.

Avec cette loi, seuls les enfants qui connaissent assez l'anglais peuvent fréquenter les écoles anglaises.

Les francophones, tout comme les anglophones, sont mécontents de la Loi 22.

Elle n'est pas facile à faire respecter.

Les francophones auraient voulu que cette loi oblige tous les immigrants à inscrire leurs enfants dans les écoles françaises.

Les anglophones auraient voulu que les gens aient la liberté de choisir.

LE PARTI QUÉBÉCOIS ET LA LOI 101

Aux élections de 1976, René Lévesque, du Parti québécois, est élu comme premier ministre du Québec.

Le Parti québécois est un parti souverainiste.

Ses membres sont pour l'indépendance du Québec.

En 1977, ce gouvernement fait adopter la Loi 101 ou la Charte de la langue française.

Elle impose l'usage de la langue française dans tous les domaines de la vie publique (travail, écoles, magasins, hôpitaux, etc.).

Les lois doivent être écrites en français seulement.

À partir de 1977, la question de la langue devient une des principales priorités du gouvernement québécois.

Les anglophones sont en colère.

Ils croient que cette loi ne respecte pas les libertés individuelles.

LE PREMIER RÉFÉRENDUM

En 1980, le Parti québécois de René Lévesque est encore au pouvoir.

Par un référendum, il demande à la population de donner son avis sur le projet de la souveraineté-association.

De cette façon, le Québec serait indépendant du Canada.

Il pourrait garder une association économique avec le Canada.

Le projet est refusé par 60% de la population.

LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1982

Peu après le référendum, les ministres des provinces et le premier ministre du Canada, Pierre Elliot Trudeau, se rencontrent.

Ils discutent de la Constitution canadienne.

Ils n'arrivent pas à s'entendre.

En 1981, la majorité des ministres se mettent d'accord.

Seul René Lévesque, le premier ministre du Québec, s'oppose au projet.

La Loi constitutionnelle ne reconnaît pas le caractère particulier du Québec (langue, culture, droits).

Elle limite les pouvoirs du Parlement québécois.

En 1982, la Loi constitutionnelle est signée sans le Québec.

Elle permet le rapatriement de la Constitution de l'Angleterre au Canada.

Elle permet de la modifier en faisant des amendements (changements aux lois).

La Loi constitutionnelle adopte la Charte canadienne des droits et libertés.

L'ACCORD DU LAC MEECH

Aux élections de 1985, Robert Bourassa est réélu.
On rediscute de la Constitution canadienne.

En 1987, le premier ministre du Canada, Brian Mulroney, demande au Québec de signer la Constitution canadienne. Les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral s'entendent.

Ils sont d'accord pour reconnaître le caractère particulier du Québec sur sa langue, sa culture et ses lois.

Cette entente constitutionnelle donne de nouveaux pouvoirs aux provinces.

Elle doit être approuvée par le Parlement d'Ottawa et les Assemblées législatives de chaque province avant le 23 juin 1990.

En 1988, des nouveaux pouvoirs permettent au gouvernement québécois d'adopter le projet de Loi 178.

Cette loi autorise l'affichage en anglais seulement à l'intérieur des commerces.

Les anglophones du Québec sont mécontents.

Dans le reste du Canada, les gens sont de plus en plus contre l'entente du Lac Meech.

L'adoption de la Loi 178 les dérange beaucoup.

Ils ne sont plus d'accord pour reconnaître le Québec comme société distincte.

En juin 1990, le Manitoba et Terre-Neuve n'ont pas encore voté pour la nouvelle entente constitutionnelle.

Il est trop tard et l'accord du Lac Meech est un échec.

Après cet échec, les Québécois se sentent rejetés.
Le premier ministre Bourassa fait appel à une commission d'enquête.

Elle doit étudier l'avenir politique du Québec dans la Confédération canadienne.

En 1990, la Commission Bélanger-Campeau propose un fédéralisme décentralisé (plus de pouvoirs aux provinces) ou l'indépendance du Québec.

Elle suggère que les Québécois donnent leur opinion par un référendum.

Ce référendum n'aura pas lieu.

L'ACCORD DE CHARLOTTETOWN

Le gouvernement fédéral veut satisfaire tout le monde.

Il reprend les discussions avec les provinces.

À l'été 1992, les représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des autochtones s'entendent.

Le Québec obtient la reconnaissance de société distincte.

Mais en octobre 1992, la proposition est rejetée par 55% des Canadiens.

Aucun essai pour modifier la Constitution canadienne n'a réussi.

Le Québec n'a jamais signé la Constitution canadienne.

Les droits que le Québec veut obtenir pour protéger sa langue française et sa culture ne sont pas reconnus par les autres provinces.

LE DEUXIÈME RÉFÉRENDUM

En 1994, Jacques Parizeau, du Parti québécois, est élu.
Il veut étudier la situation de la langue française au Québec et proposer des nouvelles lois.

En 1995, Jacques Parizeau, premier ministre du Québec, organise un deuxième référendum.

Il veut savoir si les Québécois désirent obtenir l'indépendance du Québec.

Ils votent contre : 50,6% votent “ non ” et 49,4% votent “ oui ”.

En 1996, Lucien Bouchard remplace Jacques Parizeau comme premier ministre du Québec.

Il promet de s'occuper de la question de la langue française au Québec.

Depuis, c'est une histoire à suivre ...

CONCLUSION

Nous vous avons présenté l'histoire de la langue française au Québec à travers la découverte de la Nouvelle-France, du régime français, du régime britannique, de la Confédération et du Québec moderne.

Nous espérons que la lecture de ce recueil de textes vous aura permis de mieux comprendre pourquoi, au Québec, nous parlons français et pourquoi les Québécois désirent protéger leur langue et leur culture par des lois.

Parce que l'anglais est la principale langue parlée en Amérique du Nord, la langue française sera toujours dans une situation délicate au Québec.

C'est pourquoi nos gouvernements devront toujours tenter de la préserver et de la valoriser.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

AQUIN, François et autres (1987). *Le Québec 1967-1987 du Général de Gaulle au Lac Meech*, Montréal, 237 pages.

BISONNETTE, Réjeanne (1985). *Jean Talon et la Nouvelle-France*, Agincourt, La Société Canadienne du Livre Limitée, 83 pages.

CARDIN, Jean-François et autres (1994). *Le Québec : héritages et projets*, Laval, Éditions HRW, 502 pages.

GRÉGOIRE LACOMBE, Isabelle (1999). *Canada, Guides Mondeos, L'essentiel du voyage*, Montreuil, Les Éditions Comex, 106 pages.

LEVISEY, Robert et A.G. Smith (1993). *À la découverte du Canada, la Nouvelle-France*, St-Lambert, Les Éditions Héritages Inc., 90 pages.

ROY, Marcel et Dominic Roy (1995). *Je me souviens- Histoire du Québec et du Canada*, Ottawa, Éditions du Renouveau Pédagogique Inc., 534 pages.

SIMARD, Marc (1983). *Papineau et les Patriotes de 1837*, Agincourt, La Société Canadienne du Livre Limitée, 71 pages

SITES INTERNET CONSULTÉS

[Http://altern.org/quebeclepays/histoire](http://altern.org/quebeclepays/histoire)

[Http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/francophonie](http://www.ciral.ulaval.ca/alx/amlxmonde/francophonie)

[Http://www.monde-diplomatique.fr/1997/01/CASSEN](http://www.monde-diplomatique.fr/1997/01/CASSEN)

[Http://www.spl.gouv.qc.ca/langue](http://www.spl.gouv.qc.ca/langue)

[Http://www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca](http://www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca)

DOCUMENTS VISUELS SUGÉRÉS

Ces films ont été sélectionnés à l'Office national du film.

Champlain

28 min.05 sec. 1 0264 139 1964

érie : Les Artisans de notre histoire – Explorations

Réal. Denys Arcand

Prod. André Belleau, Fernand Dansereau

Jacques Cartier

50 min. 1 0284 040 1984

Québec : Duplessis et après ...

114 min.32 sec. 1 0272 032 1972

Réal. Denys Arcand

Prod. Paul Laros

Les événements d'octobre 1970

87 min. 08 sec. 1 0273 141 1973

Réal. Robin Spry

Prod. Robin Spry, Tom Daly, Normand Cloutier

Québec ... un peu ... beaucoup ... passionnément ...

53 min. 49 sec. 1 0288 079 1989

Réal. Dorothy Todd Hénaut

Prod. Josée Beaudet

Mon oncle Antoine

104 min. 20 sec. 1 0271 003 1971

Réal. Claude Jutra

Prod. Marc Beaudet

Nouvelles alliances

29 min. 1 0288 001 1990

Réal. Joan Henson

Prod. William Brind

On n'est pas né d'hier (série)

333 min. 03 sec. 9296 057 1996

Série : On n'est pas né d'hier

Réal. Joël Bertomeu

Prod. Jacques Blain, Anne-Marie Héту

ILLUSTRATIONS

- Les autochtones : Tirée de Reproductions of selected engravings of painting by Lucius O'Brien, R.C.A. and other artists. Publié dans les années 1882-1885 Pandora Publishing Co., Victoria, B.C.
- Jacques Cartier : Archives Nationales du Québec
- Les bateaux : Tirée de ROY, Pierre-George (1930). La ville de Québec sous le régime français, Québec, Rédempti Paradis, vol.1, 548 pages.
- Samuel de Champlain : Archives Nationales du Québec
- Paul de Chomedey de Maisonneuve : Archives Nationales du Québec
- Habitation de Québec : Archives Nationales du Québec
- Jean Talon : Tirée de ROY, Pierre-George (1930). La ville de Québec sous le régime français, Québec, Rédempti Paradis, vol.1, 548 pages.
- Québec 1700 : Archives Nationales du Québec
- Frontenac : Tirée de ROY, Pierre-George (1930). La ville de Québec sous le régime français, Québec, Rédempti Paradis, vol.1, 548 pages.
- Montcalm : Archives Nationales du Québec
- Québec 1759 : Archives Nationales du Québec
- Colons : Tirée de Reproductions of selected engravings of painting by Lucius O'Brien, R.C.A. and other artists. Publié dans les années 1882-1885 Pandora Publishing Co., Victoria, B.C.
- Louis-Joseph Papineau : Archives Nationales du Québec

CARTES GÉOGRAPHIQUES

Droits de reproduction obtenus par COPIBEC

CARDIN, Jean-François et autres (1994). Le Québec : héritages et projets 2^{ème} éditions, Laval, Éditions HRW, 502 pages